

Députation fut amendée par une loi du 27 avril 1907 (6-7 Edouard VII, chap. 41), qui attribua dix députés à la Saskatchewan et sept à l'Alberta, après l'élection subséquente du 26 octobre 1908. Les sept représentants supplémentaires ainsi donnés à la Saskatchewan et à l'Alberta ont porté les membres de la Chambre des Communes à 221. La Loi de la Députation de 1914 (4-5 Geo. V, chap. 51), promulguée le 12 juin 1914, et qui a régi l'élection du treizième parlement, fixe à 234 le nombre des membres de la Chambre des Communes, ainsi répartis entre les provinces: Ile du Prince-Edouard, 3; Nouvelle-Ecosse, 16; Nouveau-Brunswick, 11; Québec, 65; Ontario, 82; Manitoba, 15; Saskatchewan, 16; Alberta, 12; Colombie Britannique, 13; et Territoire du Yukon, 1. Le tableau 1 indique les districts électoraux, tels qu'ils ont été remaniés par la Loi de la Députation de 1914.

1.—Députation à la Chambre des Communes, par districts, résultant de la Loi de la Députation de 1914.

Provinces et districts.	Popula- tion en 1911.	Dépu- tation.	Provinces et districts.	Popula- tion en 1911.	Dépu- tation.
Canada.	7,206,643¹	234	Nouv.-Brunswick—con.		
Ile du P.-Edouard.	93,728	3	Kent.....	24,376	1
	22,636	1	Northumberland.....	31,194	1
Kings.....	32,779	1	Restigouche et Madawaska	32,321	1
Prince.....	38,313	1	Royal.....	31,491	1
Queens.....			St. John, ville et comté et comté d'Albert.....	63,263	2
Nouvelle-Ecosse.	492,338	16	Victoria et Carleton.....	33,034	1
Antigonish et Guysbo- rough.....	29,010	1	Westmorland.....	44,621	1
Cape Breton North et Victoria.....	29,888	1	York-Sunbury.....	37,780	1
Cape Breton South et Richmond.....	66,625	2	Québec.	2,005,779	65
Colchester.....	23,664	1	Argenteuil.....	16,766	1
Cumberland.....	40,543	1	Bagot.....	18,206	1
Digby et Annapolis....	29,871	1	Beauce.....	51,399	1
Halifax, ville et comté	80,257	2	Beauharnois.....	20,802	1
Hants.....	19,703	1	Bellechasse.....	21,141	1
Inverness.....	25,571	1	Berthier.....	19,872	1
Kings.....	21,780	1	Bonaventure.....	28,110	1
Lunenburg.....	33,260	1	Brome.....	13,216	1
Pictou.....	35,858	1	Chambly et Verchères....	28,715	1
Shelburne et Queens....	24,211	1	Champlain.....	39,824	1
Yarmouth et Clare....	32,097	1	Charlevoix-Montmorency..	27,972	1
Nouveau-Brunswick	351,889	11	Châteauguay-Huntingdon..	26,562	1
Charlotte.....	21,147	1	Chicoutimi-Saguenay ²	65,888	1
Gloucester.....	32,662	1	Compton.....	29,630	1
			Dorchester.....	25,096	1
			Drummond et Arthabaska..	41,590	1
			Gaspé.....	35,001	1
			Hull.....	34,192	1

¹Y compris les 5,900 habitants des Territoires du Nord-Ouest.

²Ce district comprend une portion des Territoires du Nord-Ouest, avec une population de 2,547 habitants, ajoutée à Québec par la Loi de l'Extension des Frontières, 1912.

NOTE.—Dans la population totale de Québec l'on comprend les habitants de certaines régions non organisées, ne dépendant d'aucun comté et qui sont: Abitibi, 910 habitants; East Main, 160; Mistassini, 191; Nemiskau, 56; Rupert's House, 445; Ile Stratton, 3; Wawanipi, 301.